



Edito

Avril 2023

JOURNEE CITOYENNE du 17 JUIN 2023

La Journée citoyenne est une initiative communale qui permet à chaque citoyen de s'engager pour sa commune et participer à son embellissement. **Cette année, notre commune célèbre la 3ème édition de cette journée citoyenne, qui aura lieu le 17 juin 2023 de 9h à 17h.**

La journée citoyenne est une opportunité pour les habitants de la commune de se rencontrer et de travailler ensemble. Les habitants peuvent participer à différents ateliers organisés tout au long de la journée.

Voici les ateliers proposés (d'autres ateliers peuvent se créer sur proposition des habitants) :

- **Travail autour du bois** : fabrication de sapins pour les fêtes de Noël, fabrication de jardinières pour l'école
- **Peinture** : Mur d'entrée du terrain des sports, placards du foyer de la salle omnisports
- **Nettoyage et aménagement du lavoir**
- **Fabrication de nichoirs/mangeoires à mésanges**
- **Désherbage et nettoyage divers**

Organisation de la journée :

- Les ateliers seront réalisés à partir de 9h à 12h et de 14h00 à 17h00, en fonction de vos disponibilités.
- Pour le repas du midi, pique-nique à prévoir (au terrain des sports)
- La journée se terminera autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.
- Les enfants devront être accompagnés d'un adulte pour participer à un atelier.



Samedi 17 juin 2023
De 9h à 17h

Rendez-vous au parking du terrain de foot

Différents ateliers vous seront proposés ainsi que le pot de l'amitié qui sera offert par la municipalité.
Bulletins d'inscription disponibles dans le hall de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.henansal.fr
Pour tous renseignements :
Aline Scapès : 06 765 35 356 Nathalie : 06 875 66 076 Jean-Luc : 06 99 91 40 15
Organisateur : mairie d'Hénansal, 2 rue de la Mairie Téléphone 02 96 31 50 02
commune.henansal@wanadoo.fr

Inscriptions : Toutes les personnes intéressées peuvent venir retirer le bulletin d'inscription à la mairie (ou le télécharger sur le site internet de la commune (henansal.fr)). Vous avez jusqu'au vendredi 9 juin pour vous inscrire. Retour des inscriptions en mairie.

Nous espérons que cette 3ème édition de la journée citoyenne sera un succès et que de nombreux habitants de la commune se mobiliseront pour participer aux différents ateliers proposés. On vous attend nombreux

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public **SAUF** sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

NOUVEAU : retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr



Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 mars 2023 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints, DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, Sonia Le GUIRINEC, HINGAND Marion, HAMON Jean-Baptiste

Absents excusés : URFIE Anne-Sophie donne pouvoir à OLERON Régine, HAMON Jean-Baptiste

Secrétaire : DURAND Pascal

-Demande de subventions pour la création d'un sentier sportif pluridisciplinaire

La création du sentier sportif pluridisciplinaire s'inscrit dans le programme FEADER-LEADER des fonds Européens.

Après le passage devant le Comité Unique de Programmation, le projet « Création d'un sentier sportif pluridisciplinaire » a obtenu un avis favorable. La commune bénéficiera donc pour ce bel espace d'une subvention d'un montant de 50 000 € de Fonds Européens pour l'Agriculture et le Développement rural au titre du Programme FEADER-LEADER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes compétents.

-Attribution des subventions 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution des subventions suivantes :

Demandeur	Montant accordé en 2023	Demandeur	Montant accordé en 2023
Sous-total Associations Communales	20 400.00 €	France ADOT 22 Association pour le Don d'Organes et Tissus humains	50.00 €
Amicale Laïque Hénansal Quintenic	3 000.00 €	Leucémie Espoir 22	100.00 €
Participation Voyages scolaires	500.00 €	Association "Rêves de Clown"	100.00 €
Association Foncière de remembrement	10 000.00 €	Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes"	200.00 €
Société de chasse	500.00 €	Sous-total Associations œuvrant dans les domaines de la sécurité ou de l'assistance	250.00 €
HDB Football Club	1 800.00 €	ADMR Penthièvre - Arguenon	200.00 €
Club de Handball d'Hénansal - Erquy	1 800.00 €	SNSM - Station de Saint-Cast le Guildo	50.00 €
ES HENANSAL BASKET	1 800.00 €	Sous-total Associations œuvrant dans le domaine agricole ou environnemental	100.00 €
FNACA	100.00 €	Solidarité Paysans Bretagne	100.00 €
Ecole de Théâtre	500.00 €	Sous-total Associations œuvrant dans les domaines de l'éducation, la culture, le sport	450.00 €
Sourire dans les étoiles	150.00 €	CFA des Côtes d'Armor	150.00 €
Détente et création	250.00 €	ADSM 22 (Assemblée des Directeurs et Secrétaires de Mairie)	50.00 €
Sous-total Associations œuvrant dans le domaine du Handicap	1 000.00 €	Chambre des métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor	250.00 €
La Maison Escargot	150.00 €	TOTAL	22 200.00 €
Association C.L.O.E	150.00 €		
Association française des sclérosés en plaques	50.00 €		
AFM TELETHON	100.00 €		
La Ligue contre le cancer Côtes d'Armor	100.00 €		

-Travaux de viabilisation électrique de la parcelle B N°623 appartenant à M. ABEL Clément

Madame le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 6 février, une délibération a été prise pour procéder à une viabilisation électrique de la parcelle B n°623. Le terrain a été acheté par M. ABEL Clément. Il convient donc d'annuler la délibération et de reprendre une délibération pour M. ABEL. Conformément au règlement financier approuvé par délibération du Comité Syndical du 16 décembre 2022, le SDE 22, maître d'ouvrage, facture pour ces travaux une contribution de 3 666 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet basse tension pour l'alimentation en électricité de la parcelle B 623 située Route de la Bouillie à HENANSAL, le versement au SDE d'une contribution de 3 666 € et la passation d'une convention avec M. ABEL dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial mettant l'intégralité de la dépense à la charge de M. ABEL.

-Demande de subventions pour la réhabilitation de la Maison route des Caps, sise 17 route des Caps, en centre-bourg

Une délibération présentant le plan de financement a déjà été prise lors du conseil municipal du 7 novembre 2022. Nous n'avions pas connaissance à cette date des critères du dispositif « Fonds Vert » lancé par le gouvernement le 27 août dernier. Il convient donc de modifier et mettre à jour le plan de financement avec le Fonds Vert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel, autorise Mme le Maire à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes compétents.

-Motion de soutien au collectif 45 Classes

Le Conseil Municipal de Hénansal déplore l'annonce de la fermeture d'une classe au RPI Hénansal / Quintenic et conteste la carte scolaire 2023, annoncée le 16 février dernier par la Direction Académique des Côtes d'Armor.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité apporte son soutien au collectif 45 classes et demande l'annulation des 45 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor. La présente délibération sera transmise au Directeur Académique, au Préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor.

Points divers :

- Numérotation : un plan A3 sera mis à jour avec tous les noms des axes, un grand panneau avec ce plan pourrait être installé au niveau du parking du foyer rural. Prévoir un panneau pour les dénominations des rues dans le bourg uniquement
- Présentation des investissements prévus au BP 2023

📅 Prochaine réunion de conseil : le 12 avril 2023 (vote du budget)

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023 : La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales en 2023. Pour identifier les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation ou de la taxe sur les logements vacants, la DGFIP demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023. Cette déclaration est à réaliser sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr. En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.



Vie Communale

Etat civil

Naissance :

👶 June RICHARD, née le 19 février 2023, fille de Robin RICHARD et Justine FANOILLERE, domiciliés 35 lotissement de bel air.

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur au bébé et félicitations aux parents

Urbanisme

Déclaration Préalable de travaux

DP 022 077 23Q0002 – La Ville es Gadieux – Pose de panneaux photovoltaïques

DP 022 077 23Q0003 – 39, les Vaux– Aggrandissement de fenêtre et création d'ouvertures

- **Recensement militaire :** Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2007** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.



► **Marché de Lylou :**

Petite escapade shopping avec le marché de Lylou : **vente de vêtements, bijoux et accessoires à Hénansal le mardi 2 et mercredi 3 mai 2023. Venez découvrir la nouvelle collection de 10h à 19h au foyer rural.**

- **Bibliothèque municipale :** Ouverture tous les samedis de avril de 10h à 12h.

- 👉 Animation de pâques le mercredi 19 avril à 14h30 à la bibliothèque - inscription obligatoire, places limitées.
- 👉 Après-midi jeux de société le lundi 24 avril de 15h à 18h – Entrée libre et gratuite – Venez nombreux (les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte)



- **Information emplacement défibrilateur :** La commune possède un défibrilateur qui est situé au niveau de la salle omnisports, côté rue de la mairie. Il est à disposition et prêt à l'utilisation en cas de besoin.

- **Espaces verts au lotissement le Clos du Levant :** Comme vous avez pu le constater, certains espaces verts du lotissement le Clos du Levant ont été réaménagés par notre agent technique en charge des espaces verts. Il est demandé aux usagers et habitants du secteur de respecter le travail effectué et de ne pas se garer ou marcher sur les espaces en travaux. Merci de votre compréhension.





Vie Associative



- ↳ Repas du basket Hénansal-Pluduno : samedi 15 avril au foyer rural.
- ↳ Assemblée Générale du club des aînés : jeudi 20 avril au foyer rural.
- ↳ Représentation de l'Association de Théâtre : mardi 6 juin au foyer rural.

► **Club des aînés** : Rencontres bimensuelles au foyer rural à 14h les jeudis 6 avril et 4 mai avec les anniversaires de mars et avril.
 ↳ L'assemblée générale est prévue le jeudi 20 avril à 10h45 au foyer rural. Elle sera suivie d'un repas avec inscription auprès de la présidente Mme BOURGAULT Annie au 02.96.34.02.34 avant le 6 avril dernier délai. 22€ pour les adhérents. Cette année nous avons 17 nouveaux adhérents. Vous pouvez toujours vous inscrire, vous serez les bienvenus.

↳ Une sortie « journée au fil de l'eau », la rivière du blavet et spectacle équestre à Hennebont le **lundi 24 avril**. Prix de 75€ pour les adhérents. Inscriptions à faire auprès de la Présidente.

► **Théâtre** : Vente de plats à emporter au profit de l'Ecole de théâtre d'Hénansal : Saucisse façon rougail /riz ou Bœuf carotte/Pomme de terre (Traiteur C'chaud) - 10€ la part, commande au 06.49.10.18.80 - Commandes à retirer le mardi 16 mai à partir de 17h.

↳ Spectacle le 6 juin au foyer rural de Hénansal

► **HDB Foot** :



Planning équipe 1 :

16/04 – 15h30 : Hénansal 1 – Plancoët 3
 23/04 – 13h30 : Plélan Vildé 3 – Hénansal 1

Planning équipe 2 :

16/04 – 15h30 : Hénansal 2 – Plédéliac 4
 23/04 – 15h30 : Quessoy 4 – Hénansal 2



► **Basket Hénansal-Pluduno** :



Le 15 avril prochain, le West Emeraude Basket organise une soirée au foyer rural de Hénansal à partir de 20h.

Au menu : filet de poulet sauce forestière riz / dessert.

Sur place : 14€ adulte et 9€ enfant (boisson comprise) - A emporter : 10 €

Le West Emeraude Basket compte sur votre présence.

Des nouvelles du clubs en quelques chiffres : 2ème saison d'existence - 192 licenciés

1 section U7 à Hénansal
 1 section U7 à Pluduno
 1 équipe U9 mixte
 4 équipes U11 mixte
 2 équipes U13 masculins
 3 équipes U15 masculins

1 équipe U15 féminine
 1 équipe U17 masculins
 2 équipes seniors masculins
 1 équipe senior féminine
 1 section loisir mixte à Hénansal

Entraînements et matchs répartis sur les deux communes - Qualifications des deux équipes seniors féminines et masculines pour les 1/4 de finales coupes départementales contre Pordic. Toutes les Infos sur le site ou sur la page facebook



Lamballe Terre & Mer

✓ **AGENDA Relais Petite Enfance** – Jeudi 11 mai 2023 espaces jeux – Programme des animations sur le site de LTM

Inscription au 02.96.32.98.92 ou rpe-stalban@lamballe-terre-mer.bzh

✓ **Enfance-Jeunesse** – Lamballe Terre et Mer recrute des saisonniers pour l'été 2023 : Entretien et restauration en accueil de loisirs sur les sites de Plénée-Jugon, Pommeret, Saint-Aaron et Quessoy. Renseignements et candidatures : direction enfance jeunesse au 02.96.50.59.54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

✓ **Mission argent de poche** – Inscription entre le 1^{er} et le 30 avril, plus de renseignements sur le site de Lamballe Terre et Mer.



Divers

► **A Vendre 7 chevreux (6 femelles et 1 mâle)**. Contact au 06.08.31.18.40

► **SCOT** : L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du pays de Saint-Brieuc fait l'objet d'une exposition itinérante. Installée dans différents lieux du territoire, parmi les 70 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Lamballe Terre et Mer, l'exposition a pour objectif d'expliquer le rôle du SCOT et de présenter les éléments clés du territoire ainsi que les objectifs du projet. L'exposition est visible du 6 mars au 30 juin 2023 dans le hall du Syndicat Mixte, à Saint-Brieuc, Centre Inter-Administratif 5 rue du 71è Régiment d'Infanterie.

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :
15 avril 2023

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
 Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
 2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
 Tél. : 02 96 31 50 02
 Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr